

LE PUBLICISTE.

SEXTIDI 26 Messidor, an VI.

Ordre donné par la Porte Ottomane de rassembler un grand nombre de troupes pour être envoyés contre Passawan-Oglou. — Tentatives faites par les Liguriens pour surprendre la ville d'Alexandrie. — Traduction littéraire de la réponse de la députation d'Empire à la dernière note des ministres français. — Nouvelles diverses d'Irlande et d'Angleterre.

TURQUIE.

De Constantinople, le 18 prairial.

Il est arrivé ici, depuis quelques jours, plusieurs courriers qui ont confirmé la nouvelle de l'échec essuyé en dernier lieu par Alo-Pacha. On a en outre appris qu'il régnoit une grande désertion dans les troupes ottomanes, & que Passwan-Oglou prenoit de jour en jour une attitude plus redoutable. En conséquence, l'ordre a été envoyé aux commandans de différentes provinces de la Turquie, de rassembler sur-le-champ le plus de troupes qu'ils pourront, & de les réunir à l'armée du capitain-pacha.

La Porte ne voit pas avec indifférence les mouvemens qui ont lieu dans la Méditerranée. L'ordre a été envoyé aux commandans de notre marine dans l'Archipel, d'avoir un œil attentif sur les flottes étrangères. Pareil ordre a été donné aux commandans de nos ports & places maritimes : il leur a été enjoint de se tenir sur leurs gardes. Un renfort de canonnières a été envoyé aux Dardanelles. Plusieurs vaisseaux doivent aller renforcer l'escadre ottomane qui est dans l'Archipel.

ITALIE.

Extrait d'une lettre de Turin, du 17 messidor.

On a eu les détails de l'affaire d'Onçille du 9 messidor. Cette petite ville n'est défendue que par une simple muraille; sa garnison étoit de 300 hommes, & elle étoit assiégée par 5,000 qui, depuis plusieurs jours, faisoient les préparatifs de l'attaque. Le gouverneur, ayant ordre de ne pas commencer les hostilités, avoit dû se tenir tranquille, & n'avoit pas même permis aux habitans de s'armer. Au moment où les Liguriens commencèrent le bombardement, tout le monde prit les armes; les femmes se chargèrent de porter les munitions aux batteries & d'éteindre les incendies produits par l'explosion des bombes. Le gouverneur voyant qu'il ne pouvoit se soutenir, si le feu continuoit, & connoissant la bravoure des troupes & des habitans, paya d'audace & ordonna deux sorties. Le succès surpassa l'espérance. Une compagnie du régiment provincial de Cobi, avec 60 volontaires d'Onçille, enleva à la bayonnette onze redoutes des Liguriens; un autre corps de la même force, enleva trois autres: quatre de ces redoutes étoient garnies d'artillerie. Les trois batteries qui foudroyoient la ville, furent enlevées de la même manière. Trente-trois pièces de canon, deux mortiers, vingt-trois drapeaux, un très-grand nombre de caisses de tambours, tombèrent au pouvoir des piémontais, ainsi que 400 prisonniers, dont plusieurs chefs de bataillons & autres officiers.

Les deux villes de Porto-Maurisio & de Diano, & tous les villages des environs, envoyèrent au-devant des vainqueurs pour capituler. On en prit possession, sans rien changer à la forme du gouvernement.

D'un autre côté, l'attaque d'Ormèa & de Garessio ne réussit pas mieux aux Liguriens. Ils finirent par y perdre trois canons, cinq obusiers; la ville de la Pieve & tout le pays, depuis Calizzano, jusqu'au pont de Nova.

Au moment de la cessation des hostilités, les Liguriens se sont trouvés en possession de Serravalle, Carosio & Leano; & les Piémontais, de la Pieve, Cosio, Mendaticio, Pornasio, Calizzano, Erli, Capranna, Armo, Porto-Maurisio, Saint-Lorenzo, Poggi, Piani, Caramagna, Ricci, Mazzabovi, Artoilo & Diano.

Avant-hier, la citadelle de Turin a été occupée par les Français, au nombre d'environ 1,500 hommes. Par l'assurance que cette mesure a donnée au public de la loyauté des deux gouvernemens, le papier-monnoie qui, depuis quelques jours, perdoit beaucoup, est remonté de 4 ou 5 pour cent. Les deux garnisons se sont déjà données & doivent se donner encore de grands dîners, pour officiers & soldats; & l'on se loue beaucoup de la bonne discipline des Français.

P. S. On ne s'attendoit plus à de nouvelles hostilités. Mais on vient d'apprendre que la nuit dernière, les Liguriens ou les insurgés ont voulu surprendre la ville d'Alexandrie, où l'on assure qu'ils avoient des intelligences. Un corps d'environ 1,200 hommes parti de Serravalle, étoit déjà arrivé au gué de la Bormida, près de la Cassina-Grossa, lorsque deux escadrons de cavalerie tombèrent dessus & le mirent en déroute, avec perte de 15 ou 20 morts ou blessés, environ 60 prisonniers, 3 canons & quelques charriots de munitions. On dit qu'on a saisi des papiers importans.

Nota. C'est peut-être là l'affaire qui a donné lieu au bruit répandu de 700 insurgens, assaillis & tués en pièces, après l'amnistie accordée, par deux mille hommes travestis en paysans.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 15 messidor.

Il paroît en Allemagne chaque année une foule d'ouvrages sous le titre d'*Almanachs*, de *Nécrologes*, de *Reunions*. Si tous ne contiennent pas des choses importantes, tous peuvent servir à indiquer quel est l'état de cette province de la république littéraire, quelles sont les factions qui y dominent, quelles sont celles qui s'y combattent.

Le nombre des écrivains en Allemagne est infini ; chaque ville , chaque bourg , chaque village , presque chaque hameau a ses auteurs ; chacun fait un livre de ce qu'il pense , & tout le monde lit ce qui est écrit. Comme la philosophie spéculative y est sur-tout en honneur , tous les écrivains sont partagés entre les divers systèmes de philosophie. Ils s'attaquent avec acharnement , se défendent avec aigreur , se combattent avec mauvaise foi & tirent un grand avantage de l'esprit de parti ; ce sont presque toujours ceux qui ont tort , qui flussent par avoir raison. De peur d'être convaincu , un auteur ne lit jamais son antagoniste ; de peur de perdre son crédit , un parti ne permet pas qu'on lise ses adversaires.

Fréron décrioit Voltaire , & Voltaire n'en triomphoit que mieux. Les journalistes allemands , plus avisés , se taisent sur leurs ennemis ; & au scandale des hommes impartiaux , l'ouvrage d'un auteur célèbre est à sa troisième édition , sans que les journaux avides de recueillir jusqu'au moindre avorton , en laissent soupçonner l'existence.

Parmi les almanachs de cette année , il en est un remarquable , intitulé : *Almanach des Obscurans* , c'est-à-dire , de ceux dont les efforts retardent le progrès des lumières. Il contient d'abord le calendrier républicain , avec les noms de végétaux , ou d'instrumens d'agriculture , substitués aux noms des saints ; & au nom de chaque plante , animal ou instrument , correspond le nom de quelque personne célèbre en Europe par ses opinions ou ses écrits. Le corps de l'ouvrage est dirigé contre quelques auteurs allemands ; il est absolument dans le sens de la révolution française & de la philosophie moderne. On peut néanmoins lui reprocher trop de partialité. Des hommes , pour n'être pas de zélés amis de la liberté , ne sont pas nécessairement sans talens ou sans esprit. Mais cet ouvrage est remarquable en ce qu'il trace en quelque sorte la ligne de démarcation entre les sçavans , les philosophes & les littérateurs allemands , amis de la révolution ou ses imitateurs , & qu'il donne la mesure du mouvement imprimé par ce grand événement à toutes les têtes , soit dans une direction , soit dans l'autre.

Bulletin de Rastadt , du 20 messidor.

Traduction textuelle du conclusum de la députation d'Empire.

La députation de l'Empire , dans sa séance du 18 , a arrêté qu'il seroit répondu à la dernière note des ministres français comme il suit :

» Si la dernière note des ministres français , montre quelque modération , & le désir de conclure une paix avantageuse aux deux nations , la députation de l'Empire de son côté a fait de si grands sacrifices jusqu'à ce jour , prouvé tant d'activité en regard à l'importance de ces objets , & écarté tant de difficultés sur les points les plus essentiels , qu'elle ne peut être accusée de lenteur.

» L'intérêt de l'Allemagne , la signification littérale des limites au Rhin , les notes mêmes des ministres français , désignent le milieu de son cours pour barrières. La sûreté de l'Allemagne ne permet donc pas de céder aux Français des postes militaires sur la rive droite , & notamment Kell , qui , à la vérité , a appartenu autrefois à la France , mais dans un tems où les forteresses de la rive gauche du Rhin avoient servi de boulevard à l'Allemagne. On a lieu d'espérer que la France n'insistera pas sur cet article , ni sur tous ceux qui détruisent la base des limites , & la possession en commun du cours

du Rhin. On est disposé , par un juste retour , à consentir à tout ce qui pourra consolider la sûreté respective des limites.

» Quand on considère la difficulté de pouvoir tomber d'accord actuellement sur les droits d'entrée , on est convaincu par les raisons déjà déduites , de la nécessité de renvoyer cet objet & tout ce qui concerne la navigation du Rhin à un traité général de commerce qu'il est d'autant plus facile de conclure avec l'Allemagne en général , qu'il n'exclut point les traités particuliers avec les états séparés , & que les anciens traités renferment des réglemens sur le commerce général de l'Allemagne.

» Pour ce qui est des droits de péages , outre que la France continue à les percevoir de son côté , elle vient nouvellement d'établir ses douanes sur la rive gauche , tandis que sur la rive droite on ne perçoit que les seuls péages. S'ils étoient subitement abolis par le traité de paix , non-seulement les propriétaires de ces droits , mais aussi les réparations du Rhin , aux frais desquelles leur produit est appliqué , la navigation par conséquent & le commerce en souffriroient , parce qu'il pourroit aisément prendre une direction différente. Il est donc préférable de laisser les choses sur l'ancien pied jusqu'à la conclusion d'un traité de commerce.

» Quoique la députation de l'Empire , par ses notes précédentes , ait aussi renvoyé à ce traité l'objet de la navigation libre du Rhin jusqu'à son embouchure , du chemin de hallage , de la construction & réparation des écluses , elle consent néanmoins que ces objets entrent à présent dans les articles du traité de paix :

» Elle ne peut consentir de même à la construction de nouveaux ponts commerciaux , parce qu'ils multiplieroient les points de contact , & que le nombre de ceux qui existent déjà rendent les nouveaux superflus.

» Elle ne peut pas admettre la différence établie sur le sujet des biens de la noblesse immédiate , entre les propriétés des états & non états d'Empire , parce que la qualité & le titre d'état d'Empire ne change rien à la nature de ces biens. La députation propose en même tems de rétablir , sans délai , la noblesse immédiate dans la possession & l'administration de ses propriétés , & de faire donner des dédommagemens des dîmes , droits de dîcaux & autres , dont la plupart ont été achetés cherement par ceux qui y sont assujettis.

» Quant aux biens des établissemens ecclésiastiques , elle ne peut convenir de rien , avant qu'on soit d'accord sur ce qu'on entend par *établissmens ecclésiastiques* & les dépendances ; sur la signification du mot *appartenances* ; s'il comprend le mobilier & les capitaux ; sur les propriétés futures de ces biens & les redevances auxquelles seront assujettis.

» Après avoir répondu par la présente note à tout le contenu de la dernière fournie par les ministres français , la députation de l'Empire est obligée de leur demander une réponse entière & satisfaisante , qui non-seulement s'explique sur le contenu de toutes leurs notes précédentes , mais qui réalise les espérances si souvent données de modération du gouvernement français .

(*Suivent les signatures.*)

La prise de Malte & les projets ultérieurs de la Grande-Bretagne , font ici une vive sensation. Les ministres de plusieurs puissances affectent d'en prendre beaucoup de part. Ils ont recommencé leurs anciennes déclamations contre le gouvernement français qu'ils accusent de ne pas suivre ses projets d'agrandissement , pendant qu'il autre

l'abrogation faire regard bime. Ces embarras leur imp bon moyen il leur pla dangers ét au discréd de Popinj croit-on que seroient , a en faveur La guerre employer sources & nations , & choses. C'e dans le bon rois doivent dans une l'areroient les pour eux

Dans un Grenville , tivement ar On y a lu par le roi. fait subjugu zèle à étou qu'à la pr attend de l

Nous app anglaises qu en Asie sy venement de l'expédi

Les lettre de Waterfo ford aient soient totale pût convin aussi-tôt qu tion s'y ma On vient de Dorsel &

Du 18. 14 , par un Angleterre

On dit qu pouvons ga très-alarma lement inter valles parfa à-coup ; &

Ce minist avoir avec se sont tro come Spen W. Howe ;

l'abrogation de desseins révolutionnaires. Ils essayent de faire regarder la conduite du directoire comme une ruse politique destinée à endormir les rois sur le bord de l'abîme. Ces graves dissertateurs seroient probablement bien embarrassés de prouver que les démonstrations d'une haine impuissante, ou enfin la guerre, fussent un très-bon moyen pour écarter les dangers vrais ou faux dont il leur plaît de montrer les trônes environnés. Si ces dangers étoient réels, ce seroit au mouvement du siècle, au discrédit des anciennes institutions & au changement de l'opinion européenne qu'il faudroit s'en prendre. Et croit-on que les calamités inséparables d'une nouvelle guerre seroient, aux yeux des peuples, des argumens bien forts en faveur de l'excellence de leurs gouvernemens actuels ? La guerre d'ailleurs n'autoriserait-elle pas la France à employer tout ce que ses principes lui assurent de ressources & de force pour attacher à sa cause toutes les nations, & leur inspirer le désir d'un nouvel ordre de choses. C'est donc dans la sagesse, dans la résignation & dans le bonheur que la paix seule peut donner, que les rois doivent chercher la garantie de leur autorité, & non dans une lutte inégale & dans de nouvelles coalitions qui auroient les mêmes résultats & des effets encore plus tristes pour eux que les premières.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 12 messidor.

Dans un conseil du cabinet, tenu avant-hier chez lord Grenville, & auquel M. Pitt a assisté, il a été définitivement arrêté que le parlement seroit prorogé aujourd'hui. On y a lu & discuté la harangue qui doit être débitée par le roi. Il y dira que les Irlandais-Unis sont tout-à-fait subjugués; il y remerciera ses loyaux sujets de leur zèle à étouffer la rébellion, &c., & il leur fera entendre qu'à la prochaine réunion de ses fideles communes, il attend de leur affection un surcroît de subsides.

Nous apprenons de Li-bonne, que toutes les troupes anglaises qui se trouvent en Portugal, ont ordre de passer en Asie avec l'escadre du commodore Blanket. Le gouvernement a peur que l'Indostan ne soit le point de mire de l'expédition du général Buonaparte.

Les lettres reçues hier, non de Dublin, mais seulement de Waterford, ne disent point que les insurgens de Wexford aient été obligés de mettre bas les armes, ou qu'ils soient totalement soumis. Il faudroit que le gouvernement pût convier de troupes chaque point de l'Irlande; car aussitôt qu'un régiment s'éloigne d'un canton, l'insurrection s'y manifeste.

On vient d'embarquer pour l'Irlande la milice du comté de Dorsel & celle de la partie méridionale du Devonshire.

Du 18. — Nous avons reçu les papiers de Paris, du 14, par un bâtiment parti de Gravelines pour amener en Angleterre un agent français chargé du soin des prisonniers.

On dit que M. Pitt est abandonné des médecins. Nous ne pouvons garantir ce fait, mais il certain que son état est très-allarmant. Son indisposition spasmodique est actuellement intermittente. Le système nerveux paroît par intervalles parfaitement rétabli; mais le malade retombe tout-à-coup, & fait craindre pour ses jours.

Ce ministre a profité d'un de ses bons momens pour avoir avec sa majesté une longue conférence, à laquelle se sont trouvés M. Addington, le lord chancelier, le comte Spencer, le comte Camden, le lord Grenville, sir W. Howe; sir James Mariott, & sir C. Morgan.

I R L A N D E.

De Dublin, le 12 messidor.

Les insurgés n'ont point hasardé de combats sérieux depuis nos derniers rapports. Des corps détachés menacent, il est vrai, quelques points du comté de Wicklow; mais à l'apparition des troupes royales ils se retirent précipitamment dans les marais ou sur les montagnes. Deux chefs d'insurgés de Wexford, Perry & Fitzgerald, sont à la tête de ces malheureux que le fer ou la faim auront bientôt détruits.

On apprend de Wexford que les chefs d'insurgés, B. Harvey, Corlius Grogan & J. Colclough ont péri sur l'échafaud.

On porte à 24 mille le nombre des insurgés tués dans les différentes rencontres qui ont eu lieu.

On va publier incessamment une amnistie, dont on attend d'heureux résultats. Voici le texte de la proclamation :

« Quoiqu'il ne dépende que des généraux de sa majesté, & des troupes à leurs ordres, d'exterminer tous ceux qui se sont soulevés contre leur souverain & les loix, le vœu du gouvernement est cependant que ceux qui ont été séduits par des machinations perfides, ou entraînés par des actes de violence, rentrent dans la paix du roi, & obtiennent leur pardon.

« . . . , commandant dans le comté de . . . , spécialement autorisé à cet effet, invite en conséquence toutes personnes actuellement rassemblées dans quelque endroit que ce soit dudit comté, à venir rendre leurs armes, & à quitter les meneurs qui les ont séduits. On leur accorde quatorze jours, à compter de la date la présente, pour se présenter dans les villes de . . . , à ce destinées ».

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

De Paris, le 25 messidor.

Le directoire a fait annoncer officiellement qu'il n'aura pas, le 26 de ce mois, d'audience publique.

— Le journal des Français, signé, comme nous l'avons dit, par deux nouveaux députés, attaque vivement aujourd'hui le général Schawenbourg & sa conduite en Suisse. Il l'accuse de faire fusiller des soldats-citoyens, aussi lestement que Commode froit des mouches. Il y a certainement plus que de l'humour dans une aussi invraisemblable imputation.

— Nos journaux demi-officiels ne disent encore rien de l'issue des conférences de Seltz, quoique le départ des deux plénipotentiaires soit entièrement confirmé. Ils se sont séparés avec toutes les démonstrations d'une estime réciproque & de regrets mutuels. François (de Neufchâteau) est déjà de retour à Paris.

— Les conférences importantes entre Sieyès & le roi de Prusse n'ont pu commencer encore; le roi ne devoit arriver à Berlin que cinq ou six jours après lui; & sa présentation devoit même être différée d'une decade, à cause des préparatifs pour la cérémonie des hommages.

— De nouveaux commissaires du directoire sont partis pour se rendre à l'armée d'Italie.

— Plusieurs personnes que la dernière mesure de précaution avoit déterminées à quitter Paris, ont été arrêtées à Choisi, à Franciade & dans d'autres lieux de passage, parce qu'elles n'avoient point en soin de se munir de papiers

en regle. Du reste, les barrières de Paris sont à présent libérées comme de coutume, & on n'y exige plus l'exhibition des cartes.

— Le citoyen Raimond, agent civil du gouvernement à Saint-Domingue, est nommé député au corps législatif par une assemblée électorale de cette colonie.

— Le commandement de la place de Carouge est supprimé. Il sera établi à Genève un commandement temporaire de la quatrième classe, avec un adjudant-capitaine de place. Ces fonctions seront remplies par le citoyen Domanget, commandant actuellement à Carouge, & par le citoyen Roch, capitaine à la suite de la 44^e demi-brigade d'infanterie.

— Le directoire a arrêté que Joseph-Laurent Rémonville, brigadier au seizième régiment de cavalerie, en seroit chassé, pour avoir eu la lâcheté de se couper trois doigts de la main droite, afin de ne point aller servir dans une armée active.

— Nos plénipotentiaires à Rastadt, se sont formellement expliqués contre certains émigrés qu'on y dit revêtus d'un caractère diplomatique. Ils ont eu en vue un Français, envoyé de Pordre de Malte & des agens du cardinal de Rohan.

— Les vases d'or & d'argent des églises à Rome vont être tous fondus, & seront remplacés par des vases de fer blanc ou de cuivre.

— Les membres du corps législatif de la république helvétique, sont à-peu-près payés comme les nôtres. Ils auront six mille six cents francs d'appointemens annuels.

— Suivant les dernières lettres du Mont-Caucase, la paix vient d'être conclue entre la Russie & la Perse, & a été signée à Tillis.

DIRECTOIRE EXECUTIF.

Extrait d'un arrêté du 17 messidor.

Le directoire exécutif, vu l'article 1^{er} de la loi du 22 frimaire dernier, qui fait pour l'an 6 un fonds de 83,333,333 f. pour le paiement des rentes & pensions; vu pareillement la loi du 10 floréal an 5, qui porte que les rentiers & pensionnaires, personnellement débiteurs des contributions foncière & somptuaire, soit courantes, soit arriérées, pourront demander à la trésorerie des bons sur le quart qui leur est dû en numéraire; que ces bons leur seront délivrés nominativement, & seront reçus par les percepteurs & receveurs des impositions, en paiement des contributions des rentiers & pensionnaires; arrête:

Art. 1^{er}. Les commissaires de la trésorerie nationale sont autorisés à délivrer aux rentiers & pensionnaires, pour les arriérages échus de leurs rentes & pensions du dernier semestre de l'an 5 & du premier semestre de l'an 6, des bons qui seront admis en paiement des contributions foncière & personnelle, tant courantes qu'arriérées.

II. Les bons seront délivrés & admis dans les formes observées pour le premier semestre de l'an 5.

III. Les percepteurs & receveurs auxquels les dénommés aux bons ou réceptions les présenteront ou feront présenter en paiement de contributions, seront tenus de

certifier, au dos, le nom de la commune, l'article rôle dans lequel le dénommé est inscrit, & le montant de la somme.

CORPS LEGISLATIF. CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen MARBOT.

Séance du 24 messidor.

Le conseil reçoit & approuve de suite une résolution d'hier, qui décharge les habitans de Bédouin de la partie de leurs contributions arriérées & non encore payées.

Arnould propose le rejet de la résolution du 2 messidor, relative aux acquéreurs de biens nationaux, attendu que cette résolution est incomplète, expose les acquéreurs de biens nationaux à être dépouillés arbitrairement & laisse de l'incertitude sur l'application des dispositions qu'elle contient.

Impression & ajournement.

Boutteville (de Metz) propose l'approbation de la résolution, relative à la nomination des juges-de-peace, dont les élections ont été annullées, ou qui n'ont pu être nommés aux dernières élections.

Impression & ajournement.

Sur le rapport de Jevardat-Fombelle, le conseil approuve une résolution du 2 floréal, qui destine la maison d'ici-devant religieuses de Sainte-Elisabeth, à l'établissement de l'hospice civil de Villeneuve-lès-Avignon.

Bourse du 25 messidor.

Table with 2 columns: City/Commodity and Price. Includes Amsterdam, Rente, Hambourg, Madrid, Mad. effect., Cadix, Cad. effect., Genève, Livour, Bâle, Genève, Lyon, Marseille, Bordeaux, Esprit, Huile d'olive, Café St-Domingue, Café d'Antre, Sucre d'Orléans, Sucre de Marseille, Coton de Marseille, Coton des isles, Sel, Montpellier, Rente provis., Tiers cons., Bon 2/3, Bon 1/2, Bon 1/4, Or fin., Lingot d'arg., Portugaise, Piastre, Quadruple, Ducat d'Hol., Guinée, Souverain.

Deux gravures en forme de tableau, dont l'une est le rapport des anciens poids, avec les poids décimaux & réciproquement, celui des poids décimaux avec les anciens poids. Prix 75 cent. L'autre est le rapport des titres anciens de l'or & de l'argent, avec les titres nouveaux, exprimés en millièmes. Prix 1 fr 5 déc. à Paris, chez le citoyen Gandoli, au balancier des monnoies de la république; hôtel des Monnoies, & chez le citoyen Souclot, au bureau de garantie, rue Guénégaud.

Nota. Ce travail a obtenu l'approbation de la commission de poids & mesures du ministre de l'intérieur, & de l'administration des monnoies.

A. FRANÇOIS.